

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
17 Octobre 2017**

OBJET : Action "Enquête Flash RSA" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône (CAF 13) dans le cadre du Dispositif Régional d'Observation Sociale (DROS) Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 17 Octobre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône (CAF 13) un financement d'un montant de 10 000,00 € pour l'action « Enquête Flash RSA » dans le cadre du Dispositif Régional d'Observation Sociale (DROS) Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention, dont le projet est joint en annexe au rapport.

Cette dépense d'un coût total de 10 000,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée